

Ecole Montessori Bilingue de Saint-Cloud

BROCHURE 2027

« *Aide-moi à faire seul* »

Maria Montessori



Ecole privée hors contrat, légalement déclarée.

3 rue de Garches, 92210 SAINT-CLOUD

Tél.: 01 46 02 64 33 / 06 12 11 77 11 - E-mail : embcci@gmail.com

EMB – SARL au capital de 41161 € - SIREN 415 137 603 – RCS Nanterre.

LES VALEURS DE L'ECOLE

L'Ecole Montessori bilingue de Saint-Cloud a été fondée par Anne Bickert (1929-2006).

Profondément marquée par la Deuxième Guerre mondiale, Anne Bickert a fait **du respect** de la personne humaine et **de l'ouverture** aux autres les piliers du projet pédagogique de l'école.

D'abord **jardin d'enfants Montessori à partir de 1972**, l'établissement a été complété en 1986 par les sections primaires.

L'école Montessori bilingue de Saint-Cloud développe un projet pédagogique original, **en toute indépendance**. Ce projet s'inscrit certes dans l'esprit de l'œuvre de Maria Montessori, médecin et pédagogue italienne du XXème siècle aux méthodes mondialement reconnues. Mais il possède aussi ses spécificités propres, fruit de 45 ans d'activité d'une équipe pédagogique entièrement dévouée à la cause des enfants.

Une école Montessori

Fondamentalement attachée au respect de la personne humaine, Anne Bickert s'est naturellement tournée vers la pédagogie Montessori lorsqu'elle a créé l'école en 1972.

Le respect de l'adulte vis-à-vis de l'enfant, tel est en effet l'un des grands apports de l'œuvre de Maria Montessori. L'enseignant n'est pas un maître mais un guide qui amène l'enfant à l'autonomie dans le respect de son rythme. Ce principe est fort bien résumé par l'adage : « Aide-moi à faire seul ».

Le respect de l'autonomie de l'enfant est à ne pas confondre avec un quelconque laisser-faire. Une école Montessori offre un cadre sûr où les enfants apprennent à **respecter les règles fixées par les adultes**. Les enseignants rappellent avec constance ces règles aux enfants en alliant fermeté et bienveillance.

Le respect des enfants entre eux, enfin, fait l'objet de toutes les attentions de l'équipe enseignante. Lieu de socialisation, l'école offre aux enfants les clés pour résoudre leurs petits conflits par la communication et le dialogue, et pour désamorcer la violence.

Chaque école Montessori est indépendante et **adhère librement aux associations** qui perpétuent l'action de Maria Montessori.

Nous avons fait le choix d'adhérer à l'Association Montessori de France (AMF) pour la section maternelle dans la mesure où nous suivons l'organisation Montessori et utilisons le matériel développé par Maria Montessori. Pour les plus grands, nous suivons notre propre voie,

très largement inspirée des méthodes de Maria Montessori, mais avec notre matériel et notre organisation spécifiques.

Ouverture au monde et bilinguisme

Adossée à l'origine à un établissement d'enseignement du français langue étrangère pour adultes, notre école accueille, depuis 1972, aussi bien des enfants français que des enfants non-francophones. Ce **milieu pluriculturel** offre aux petits étrangers une intégration progressive au milieu scolaire français. Le contact quotidien avec les enfants français leur facilite l'imprégnation naturelle de la langue française.

De leur côté, les enfants venus de l'étranger apportent aux petits Français leur langue et un peu d'air extérieur. Cette **coexistence remarquablement fructueuse** apporte à tous les enfants un enrichissement tant sur le plan verbal que sur le plan relationnel. Ainsi dès leur plus jeune âge, les enfants font l'expérience de l'altérité et grandissent ensemble dans le respect mutuel.

C'est dans cet esprit d'ouverture au monde que l'école a introduit très rapidement **l'apprentissage de l'anglais comme langue seconde** pour les petits français, dès la maternelle. Avec la part croissante de l'anglais dans les échanges, le caractère bilingue de l'établissement s'est considérablement renforcé au fil des années, sans toutefois remettre en question la prééminence du français au sein de l'école.

Langue difficile, porteuse d'une culture d'une incroyable richesse et de valeurs universelles, la langue française représente en effet **un formidable patrimoine que l'école s'attache à promouvoir** et à faire partager. Aussi la maîtrise du français à l'oral, la lecture, l'écriture en français constituent-ils des éléments essentiels du projet pédagogique de l'école.

Un établissement privé laïc hors contrat

Par son histoire, l'école partage à un haut degré les valeurs de l'école républicaine : liberté, tolérance et ouverture aux autres, laïcité. Toutefois, notre école se veut différente dans ses méthodes (petits effectifs, pédagogie active, place de l'anglais dans l'enseignement).

C'est pour cette raison que nous avons fait le choix de fonctionner sans aucune subvention, **dans le cadre réglementaire des établissements hors-contrat**. Dans ce cadre, l'école développe son propre projet pédagogique tout en garantissant que le contenu des enseignements de la section primaire est conforme au socle commun de connaissances, de compétences et de culture fixé par l'Etat.

La section maternelle - de 2 ans et demi à 5 ans

REGARD SUR LA PÉDAGOGIE MONTESSORI

Maria Montessori (1870 -1952)

Première femme italienne Docteur en médecine, elle se consacra à l'éducation des enfants que l'on désignait à l'époque comme "retardés mentaux", puis étendit son expérience pédagogique aux autres enfants et fonda une école à Rome en 1907. Elle mit au point une pédagogie qui se répandit avec succès dans de nombreux pays.

"Aide-moi à faire seul"

Cette formule contient l'essentiel de la pédagogie Montessori. Elle résume en quelques mots nos objectifs : **aider l'enfant à se construire et à conquérir son autonomie.**

Respect du rythme de l'enfant, maîtrise de son corps et de son équilibre dans l'espace, éducation des sens et par eux de l'intelligence, domination de soi et respect des autres, libre choix dans le travail : telles en sont les grandes lignes.

A l'intérieur de ce cadre, chaque école Montessori a sa spécificité et fonctionne selon des critères et des choix pédagogiques qui lui sont propres.

PROJET PÉDAGOGIQUE

L'ambiance dans laquelle l'enfant va évoluer au cours de l'étape essentielle que constitue le **jardin d'enfants**, maintenant appelé Maternelle, conditionnera sa vie scolaire et sociale future.

La classe enfantine Montessori, milieu affectif, social, éducatif, est un lieu vivant où les enfants peuvent aller et venir, prendre leur matériel et travailler, seuls ou par petits groupes.

MENER L'ENFANT à L'AUTONOMIE

Les périodes sensibles

Ce sont des sensibilités particulières et momentanées chez l'enfant à différents stades de son évolution. Elles sont **fugitives** et se limitent à des acquisitions déterminées comme le langage, l'ordre, la coordination des mouvements (prémises de l'écriture). Passé ces périodes, la sensibilité naturelle cesse. C'est pour cela qu'il est fondamental d'aborder les apprentissages aux moments les plus favorables.

L'importance de ces périodes conduit naturellement l'enseignant Montessori à respecter le libre choix dans le travail. A l'école, l'enfant travaille, il développe une activité créatrice, il conduit une recherche qui aboutit à une découverte personnelle : c'est seulement de cette manière que la connaissance est fermement acquise.

Le fonctionnement de la classe

L'enfant choisit librement son travail et doit le mener à terme à son rythme propre, guidé par l'institutrice attentive, calme et disponible.

Les activités s'inscrivent dans un horaire souple, et le petit nombre d'enfants par groupe permet une attention particulière qui les soutient durant leurs apprentissages.

Attention : ne pas confondre cette liberté de choix avec le "faire n'importe quoi". Rien ne doit être plus ordonné et discipliné qu'une classe Montessori.

SOCIALISER L'ENFANT

La liberté de chacun a comme limite l'intérêt collectif.

La discipline

Etre discipliné, c'est tout d'abord être capable de se maîtriser puis de maîtriser ses rapports sociaux quotidiens afin de s'adapter à toute règle de vie sociale.

En début d'année scolaire une présentation rigoureuse définit les règles fondamentales de vie en commun de telle sorte que l'enfant comprenne clairement quelles sont ses limites. Ces règles sont répétées avec douceur et persévérance tout le long de l'année.

Ordre et discipline sont nécessaires à l'équilibre de l'enfant et l'interdit fixe le cadre à l'intérieur duquel, rassuré, il peut progresser.

Composition des groupes

Chaque classe accueille de douze à quinze enfants de deux ans et demi à cinq ans. Les plus grands aident spontanément les petits et leur offrent un modèle de comportement.

L'aîné qui enseigne un plus jeune ne prend aucun retard. Au contraire, il peut, grâce à cela, perfectionner ses connaissances, les analyser, les réorganiser et les réassurer. C'est dans cette atmosphère d'aide et de compréhension mutuelle qu'il découvrira le plaisir d'apprendre.

LE MATÉRIEL MONTESSORI

Ce matériel, auquel on ne doit pas réduire toute la pédagogie, est un **auxiliaire** indispensable à l'éducation.

VIE PRATIQUE

L'utilisation du "matériel de vie pratique" avant celle du matériel Montessori proprement dit, favorise une activité motrice très variée : les mouvements répétés avec persévérance conduisent à une bonne coordination musculaire et à la souplesse des mouvements (surtout ceux du poignet en vue de l'écriture).

Il s'agit par exemple d'accomplir un exercice pratique que l'enfant a déjà observé, réalisé par un adulte. Il n'est donc pas tout-à-fait nouveau car il se fonde sur une observation : laver une table, cirer les chaussures, nettoyer un cuivre, balayer... La finalité de ces exercices n'est pas la maîtrise de telle ou telle activité pratique pour elle-même, ils développent chez l'enfant, outre l'habileté manuelle, le sens de l'organisation (tout ce qui est nécessaire doit avoir été préparé soigneusement et avec méthode), et la concentration sur un cycle complet d'activités.

L'enfant qui, dans la vie quotidienne, a acquis discipline et confiance en soi est prêt à aborder le matériel sensoriel.

LE MATÉRIEL SENSORIEL

Ce sont les objets sensoriels qui intéressent d'abord l'enfant. Viendront ensuite l'écriture et le calcul.

Le matériel didactique se compose d'un certain nombre d'objets destinés à exercer et à développer les facultés qui sont encore à l'état latent chez l'enfant.

Ces objets, en stimulant le développement sensoriel qui correspond à un **besoin** à cet âge, servent en même temps à préparer une base solide pour le développement intellectuel. Le but n'est pas de conduire l'enfant à se servir sans erreur du matériel : si cela était, il aurait

dépassé l'exercice qui serait devenu inutile. L'important, dans ce type d'exercices, est **l'auto-correction**.

Le jeune enfant s'entraîne à reconnaître et évaluer les formes, couleurs, sons, textures, odeurs, volumes, -poids... Il apprend à différencier, sérier, reconnaître, et relier les informations aux connaissances acquises précédemment.

Le matériel, qui contient toujours une gradation rationnelle, rend possible **l'auto-éducation** en retenant l'attention spontanée de l'enfant qui **agit seul**. Il se perfectionne par son propre travail en répétant les exercices durant lesquels **l'institutrice ne doit pas intervenir**.

Exemple : Un des premiers matériels consiste en une série de boîtes de cylindres. Ce sont des supports où sont emboîtés 10 petits cylindres dont le diamètre diffère graduellement de 2 mm environ. L'exercice consiste à enlever les cylindres de leurs supports, à les mélanger et à les remettre à leur place. Le but est d'habituer l'œil à percevoir les différentes dimensions. Au début l'enfant procède par tâtonnements : sa curiosité naturelle l'entraîne à essayer toutes les combinaisons possibles. Ensuite, il **observe** le rapport entre la dimension de la cavité et celle de l'objet à y introduire. S'il se trompe en mettant un objet trop grand dans un trou trop petit, il fait un essai inverse ; si au contraire il laisse tomber le plus petit cylindre dans le plus grand trou et qu'il persiste dans son erreur en plaçant successivement tous les cylindres, à la fin de l'exercice, le trou le plus étroit sera vide et le plus gros cylindre restera sur la table : **l'enfant contrôle ainsi lui-même son erreur**.

La description de cette activité donne un bref aperçu d'un exercice psychosensoriel parmi tous ceux qui sont proposés à l'enfant.

De l'exercice concret il passe à l'abstraction. L'institutrice intervient pour guider l'enfant dans sa recherche et l'amener à transformer lui-même un exercice sensoriel en exercice intellectuel.

Il faut noter cependant que tout le matériel est conçu en vue d'une **préparation indirecte à un futur apprentissage**. Par exemple les petits boutons par lesquels l'enfant doit saisir de nombreuses pièces le conduiront naturellement à la prise correcte du crayon.

LE BILINGUISME DES L'ENTREE A L'ECOLE -

ENSEIGNEMENT D'UNE LANGUE SECONDE AUX TOUT PETITS

Tous les enseignants d'anglais sont de langue maternelle anglaise ou américaine. Ils donnent à entendre aux enfants le meilleur accent qui soit et leur apprennent à penser en anglais avant de s'exprimer.

Grâce à une méthode active, fondée sur l'imprégnation progressive de la langue, les enfants s'approprient un mode de pensée, lié à un mode d'expression, sans passer par la traduction. Une langue recouvre en effet une manière de penser, d'être, d'agir. Il faut, pour parler une langue différente, changer d'état : c'est ce que font les enfants, sans aucun effort, naturellement. **Ils pensent anglais, ils parlent anglais.**

Les enseignants anglophones parlent anglais aux enfants, les enseignants francophones parlent français aux enfants. Cette stricte répartition des rôles permet aux enfants de bien distinguer les deux langues en fonction de leurs interlocuteurs.

Deux maîtresses anglophones sont aux côtés des enfants tout au long de la journée, y compris au moment des récréations et du repas. Cette présence permanente favorise une première imprégnation du vocabulaire de la vie quotidienne extrêmement fructueuse.

Le matin, les maîtresses anglophones animent des activités en anglais (chansons, comptines, histoires et jeux) par petits groupes et guident les enfants dans leur travail individuel.

L'après-midi, les maîtresses anglophones animent les ateliers en anglais (gymnastique, arts plastiques, pâtisserie).

Les institutrices francophones suivent le même programme dans leur langue maternelle.

Chaque enfant de maternelle passe 50% de son temps en français et 50% en anglais. Ces années de Maternelle constituent les prémisses de l'installation **progressive** du bilinguisme. C'est ainsi que l'on commence à obtenir, comme pour la langue maternelle, une imprégnation naturelle. Avant l'explosion du langage **"il comprend tout mais ne parle pas encore"**.

On peut vérifier que, dès la première classe primaire, en C.P.2, les acquis engrangés à la Maternelle, ont porté leurs fruits : **l'enfant commence à parler.**

DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE

MATINÉE

- 8h25 - 8h45 **Accueil**

- 8h45 - 11 h45 **Travail individuel**
libre choix de l'activité
Travail collectif

- 11h45 - 12h45 **Déjeuner**

APRÈS-MIDI

- 12h45 - 13h15 **Récréation**
jeux extérieurs ou intérieurs

- 13h15 - 15 h15 **Ateliers**
peinture/modelage
musique
gymnastique
cuisine/pâtisserie

- 15h30 **Fin de la classe**

La section primaire –

de 5 à 11 ans

PROJET PÉDAGOGIQUE

CONTRE LA PASSIVITÉ SCOLAIRE, PRIORITÉ à LA RÉFLEXION

L'enfant **apprend à apprendre**, il acquiert des **compétences** en même temps que des connaissances. Il développe les capacités de réflexion et de raisonnement qui le conduiront à pouvoir faire des choix. Il apprend à travailler avec méthode, en toute autonomie.

Stimulé en permanence, l'enfant est entraîné à **mobiliser sa réflexion plutôt que sa mémoire** :

- dans une lecture il apprend à prélever des informations pour en construire le sens.
- dans un exercice de mathématiques, il est invité à reformuler les consignes avant leur exécution.
- en dictée, il apprend à se relire avec méthode et à analyser ses erreurs
- en histoire, il est amené à lire et décrypter des textes et des images de plus en plus abstraits.
- en poésie et en théâtre, il apprend à faire partager les émotions d'un texte
- en sciences, il est engagé à formuler et à vérifier des hypothèses

Voilà quelques exemples de l'activité intense qui règne dans nos classes.

Les cours ne sont pas strictement juxtaposés : **de nombreuses connexions sont établies entre les disciplines**. La maîtrise de la langue française est le ciment de notre projet pédagogique. L'expression orale, écrite, la lecture, et toutes les activités de langue conditionnent en effet l'accès aux autres disciplines.

UN TRAVAIL COMMUN ENSEIGNÉS/ENSEIGNANTS

Ils questionnent, cherchent, trouvent ; **nous** sommes une aide, un guide, un repère sûr. Nous menons l'enfant au seuil du "savoir faire seul", notre objectif n'est pas de lui transférer nos connaissances, mais de susciter en lui le **désir de savoir**, et de l'aider à construire **sa** culture.

L'observation de l'enfant constitue une dimension fondamentale de l'enseignement : les enseignants choisissent le moment où les enfants sont prêts à aborder de nouvelles notions, et sont prêts à ralentir le rythme ou à changer d'activité lorsque les élèves fatiguent ou commencent à saturer.

L'enseignant répond au besoin d'aide exprimé par l'enfant en prenant soin de l'amener à **cheminer par lui-même** vers les solutions aux questions qu'il se pose.

UNE ORGANISATION EN CLASSES DE DOUBLE NIVEAU

En section primaire, nous conservons l'esprit des groupes d'âges mélangés de la maternelle Montessori. Les groupes sont formés de la façon suivante :

CP2-CP : enfants de 5 et 6 ans

CE1-CE2 : enfants de 7 et 8 ans

CM1-CM2 : enfants de 9 et 10 ans

Dans chacun de ces groupes, **les plus jeunes sont stimulés par les plus grands** qui leur ouvrent de nouveaux horizons d'apprentissage.

De leur côté, **les plus grands sont mis en confiance et en responsabilité** par les plus petits auprès de qui ils réassurent en outre leurs connaissances.

En outre, des projets spécifiques permettent de réunir des enfants de tous âges : classe verte (du CE2 au CM2), fête de l'école (de la maternelle au CM2), ateliers lecture (du CE1 au CM2). Ces moments sont **particulièrement stimulants** pour tous les enfants.

UN EQUILIBRE ENTRE TEMPS INDIVIDUELS, TEMPS COLLECTIFS ET TRAVAUX D'EQUIPE

Les apprentissages sont fondés sur une alternance entre travaux individuels (atelier), temps collectifs (lectures, leçons, corrections) et travaux d'équipe (projets).

L'objectif des temps individuels est de permettre à l'enfant :

- d'accéder à l'autonomie en développant ses propres stratégies d'organisation et de réflexion ;
- de travailler à son rythme ;
- de se sentir pleinement acteur de ses apprentissages.

Les objectifs des temps collectifs sont :

- de stimuler la curiosité des enfants en introduisant de nouvelles notions de façon attractive ;
- d'assurer une certaine homogénéité dans la progression du groupe afin de permettre à tous les enfants d'atteindre un niveau académique hautement satisfaisant ;
- d'apprendre les règles de vie de classe et acquérir de l'aisance dans le contexte scolaire ;
- développer les capacités d'écoute et de contribution à une démarche de réflexion collective.

Dans le même esprit, l'objectif des travaux d'équipe est de :

- développer l'esprit de coopération entre les élèves et le plaisir de faire ensemble ;
- développer des capacités d'organisation et de gestion d'équipe.

L'alternance entre temps collectifs, travaux d'équipe et temps individuels vise en outre à éviter l'ennui et à conserver tout au long de la semaine des enfants pleinement mobilisés.

DES TEMPS DE TRAVAIL DIFFERENCIES

Parce que les enfants n'ont pas tous le même rythme d'apprentissage, des temps de l'emploi du temps sont ménagés pour du travail différencié par petits groupes.

Ces temps permettent aux enfants de :

- faire part de leurs difficultés
- travailler avec du matériel spécifique
- approfondir une notion ou travailler une compétence
- finir des travaux non effectués.

L'organisation en petits groupes permet aux enseignants de stimuler et d'encourager chaque enfant dans sa progression, tout en respectant son autonomie et **sans verser dans le travail assisté**.

LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPETENCES ET DE CULTURE

En tant qu'établissement privé hors contrat, l'école garantit que le contenu des enseignements est conforme au socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture comporte **5 domaines** :

1° les langages pour penser et communiquer : ce domaine vise l'apprentissage de la langue française, des langues étrangères et, le cas échéant, régionales, des langages scientifiques, des langages informatiques et des médias ainsi que des langages des arts et du corps ;

2° les méthodes et outils pour apprendre : ce domaine vise un enseignement explicite des moyens d'accès à l'information et à la documentation, des outils numériques, de la conduite de projets individuels et collectifs ainsi que de l'organisation des apprentissages ;

3° la formation de la personne et du citoyen : ce domaine vise un apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté, par une formation morale et civique respectueuse des choix personnels et des responsabilités individuelles ;

4° les systèmes naturels et les systèmes techniques : ce domaine est centré sur l'approche scientifique et technique de la Terre et de l'Univers ; il vise à développer la curiosité, le sens de l'observation, la capacité à résoudre des problèmes ;

5° les représentations du monde et l'activité humaine : ce domaine est consacré à la compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace, à l'interprétation de leurs productions culturelles et à la connaissance du monde social contemporain.

L'EVALUATION

En cohérence avec le socle commun décrit ci-dessus, les enfants de l'école sont évalués **suivant les quatre critères suivants** :

- méthode et organisation
- ouverture aux autres
- ouverture au monde, curiosité, créativité
- savoirs et techniques

Les bulletins trimestriels, rédigés avec rigueur et bienveillance permettent de mesurer avec précision la progression de chaque enfant dans les quatre domaines ci-dessus.

Afin d'être pleinement acteurs de leurs apprentissages, les enfants sont invités progressivement à prendre conscience de ce que représente l'évaluation, apprennent à s'autoévaluer, mais aussi à évaluer leurs camarades, toujours dans le respect et la bienveillance.

**TABLEAU DE CORRESPONDANCE DES 4 AXES D'EVALUATION DE L'ECOLE
AVEC LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPETENCES ET DE CULTURE**

	Méthode et organisation	Ouverture aux autres	Ouverture au monde	Savoirs et techniques
Les langages pour penser et communiquer			X	X
Les méthodes et outils pour apprendre	X			
La formation de la personne et du citoyen		X		
Les systèmes naturels et les systèmes techniques	X	X	X	X
Les représentations du monde et l'activité humaine		X	X	X

LE PASSAGE EN PRIMAIRE

UNE ÉTAPE PRÉPARÉE EN MATERNELLE

Les exercices sensoriels effectués en Maternelle conduisent très vite à des exercices de comparaison propres à susciter des jugements, des appréciations, des réflexions. Ils ne rassasient plus un enfant de 5 ans qui aspire à d'autres activités et d'autres connaissances : il veut **écrire et lire**.

Il faut donner à l'enfant sa pâture au moment où il est prêt à la recevoir. Il entre alors dans la période des apprentissages.

Le passage en primaire se fait en douceur et tient compte du développement de l'enfant plus que de son âge civil. Age civil, âge affectif, âge mental, tous ces âges ne se recouvrent pas exactement.

Il est impossible et même préjudiciable de calibrer les enfants comme des lentilles, classés par tranches d'âge : sachant, aimant, pouvant **tous** réaliser les mêmes activités en même temps. Il faut un temps pour comprendre, un temps pour assimiler, un temps pour réassurer ses connaissances. Ce temps n'est pas le même pour tous, et sa mesure n'est pas un critère d'évaluation.

Après deux ou trois ans passés en Maternelle, donc à partir de 5 ans **révolus**, et seulement si l'enfant est **prêt**, il peut entrer, en section Primaire, au **Cours Préparatoire première année (C.P.2)**.

LE COURS PRÉPARATOIRE

Le Cours Préparatoire s'étend sur **deux années scolaires** (C.P.2 et C.P.), l'enfant acquiert ainsi les bases solides et durables qui lui permettront de parcourir dans les meilleures conditions les étapes successives de sa scolarité future.

L'objectif n'est pas de brûler les étapes en gagnant un an, mais de donner à l'enfant le temps :

1°) d'acquérir les mécanismes complexes de l'écriture, de la lecture et des manipulations numériques.

2°) de favoriser la **pratique**, en situation quotidienne et non seulement scolaire, de l'acte d'écrire, de lire et de compter.

COURS PRÉPARATOIRE – C.P.2 et C.P

LES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX

L'écriture et la lecture

Afin de permettre à tous les enfants de passer le cap de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture en disposant de bases solides, cet apprentissage est effectué dans une seule langue, le français.

L'enfant est conduit très tôt à percevoir que les signes écrits sont la transcription des signes phoniques, et que tout ce qui est écrit est porteur de message. Ce sont là les objectifs de **l'écriture** et de **la lecture**.

Parallèlement au repérage des sons spécifiques de la langue et à la pratique correcte de leur prononciation, les préliminaires de l'écriture ont commencé **dès l'entrée en maternelle** : tenue du crayon, dissociation des deux mains, maîtrise du geste, repères dans l'espace.

La mise en évidence de l'aspect phonétique du français permet de conduire l'enfant à la reconnaissance auditive des trente-six phonèmes constitutifs de la langue et à la maîtrise de leur reproduction graphique. Les propriétés d'association des phonèmes qui, en se combinant, forment des ensembles signifiants, mots puis phrases, permettent à l'enfant, dès le début de son apprentissage, de **lire du sens**.

L'apprentissage se fait hors manuel au moyen d'un matériel collectif et individuel support de la méthode d'écriture-lecture « **Les Outils de l'Écriture** » créé en 1989 par Anne Bickert.

Les fiches de lecture mobiles présentent une souplesse d'utilisation qui permet à chaque enfant de suivre la progression à son rythme et à son niveau. Il acquiert ainsi la capacité de lecture d'un livre et non d'un manuel d'apprentissage et découvre **le plaisir de lire**.

Lorsque l'enfant est suffisamment assuré dans ses bases de lecture et d'écriture en français, il commence à aborder l'anglais à l'écrit.

Les mathématiques

Le programme de mathématiques est strictement respecté, l'enfant peut même aller au-delà, grâce au matériel qu'il manipule et à l'aide duquel il découvre le système décimal et maîtrise concrètement les techniques opératoires et les activités numériques.

Des réalisations concrètes sont proposées aux enfants, qui manipulent le matériel Montessori et peuvent ainsi **toucher l'abstraction**.

L'objectif n'est pas d'entraîner l'enfant à réussir un exercice, mais à comprendre ce qui lui est demandé et à élaborer la stratégie qui le mène à la solution, l'aider **à construire ce qu'il ne sait pas encore à partir de ce qu'il sait**.

COURS ÉLÉMENTAIRE ET COURS MOYEN

CLASSES ÉLÉMENTAIRES (C.E.1- C.E.2) :

CONSOLIDATION ET EXTENSION DES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX

Les apprentissages fondamentaux

Les matinées sont réservées aux apprentissages fondamentaux :

- *français*
- *mathématiques*
- *anglais*

Les classes-ateliers

Chacune des matières ci-dessous entraîne une activité corporelle, manuelle, technique, ou musicale, qui se déroule l'après-midi.

- *anatomie / gymnastique*
- *botanique / jardinage et cuisine*
- *poésie / musique et peinture.*
- *anglais / théâtre en anglais.*
- *histoire / jeux de rôles.*
- *géographie/exposés : «voyages».*

CM1, CM2 : des enfants autonomes, prêts pour le passage au collège

La classe est organisée pour -. En dehors des temps collectifs, l'enfant circule en liberté dans la classe, prend son travail et s'organise pour être le plus efficace possible. L'après-midi, les enfants travaillent ensemble sur des projets dans le cadre de petits groupes, en français ou en anglais.

Techniques du français, lecture et l'expression écrite figurent au cœur des apprentissages.

Les techniques de la langue (grammaire, conjugaison, orthographe, vocabulaire) sont confortées grâce à des fiches de travail expliquées en collectif et travaillées en atelier.

Des **dictées** permettent de travailler le réemploi des notions abordées. Les enfants réalisent cet exercice à l'aide d'une méthode de travail qu'ils acquièrent progressivement. La correction collective permet en outre aux enfants de partager leurs erreurs dans un esprit de bienveillance et de coopération.

Les **lectures suivies** donnent l'occasion de travaux collectifs, par binômes ou par groupes élargis, permettant aux enfants de partager leurs réflexions. Elles sont prolongées par des temps d'écriture créative destinées à travailler un certain nombre de techniques (conte, description, etc.)

Mathématiques

L'accent est mis sur l'utilisation des notions apprises dans la vie quotidienne. Une large place est accordée à la **résolution de problèmes**. Dans ce domaine, chaque enfant progresse à son rythme au moyen d'un système de ceintures très stimulant.

Les notions sont rappelées ou introduites **en leçon collective**. La copie de la leçon dans le cahier donne lieu à de petits exercices de mémorisation ou de tracé qui maintiennent en permanence l'enfant dans une attitude active et permettent à l'enseignant de vérifier sa compréhension.

Du **matériel de manipulation** est mis à la disposition des enfants pour introduire une nouvelle notion ou pour résoudre une difficulté. Les enfants travaillent également à leur rythme en atelier sur des fiches ainsi qu'un fichier de mathématiques.

Matières atelier

Ouverture au monde, curiosité, créativité, sont développées au quotidien dans les nombreuses matières atelier de l'après-midi.

Parce qu'ils ont acquis le goût de la lecture et la capacité de défendre leurs choix, les enfants échangent leurs conseils de lectures dans le cadre de **cafés littéraires** organisés chaque trimestre.

De même, parce qu'ils ont acquis rigueur de pensée, concision du vocabulaire, capacité de recherche, d'analyse et de synthèse de documents, les enfants élaborent en commun **la rédaction d'un journal**. Ces travaux de groupe sont l'occasion pour les enfants de se familiariser avec l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

L'**histoire** donne lieu à un récit qui éveille beaucoup de curiosité, de questions et d'échanges. Ces temps collectifs sont complétés par des travaux de groupes permettant de maîtriser diverses compétences (lecture d'image, commentaire de document, exposé).

De même, en **géographie** et en **sciences**, les enfants acquièrent un certain nombre de techniques (lecture de tableaux, de cartes, de graphiques) et consolident dans des contextes différents nombre de notions acquises en mathématiques. Les ordinateurs sont fréquemment utilisés pour effectuer des recherches.

La **poésie** est également l'occasion de croiser de nombreux domaines : compréhension de texte, grammaire, histoire, dessin. Lors de la récitation, un travail spécifique est mené sur l'expressivité. La prestation de chaque enfant fait l'objet d'une **évaluation bienveillante** par le groupe.

Le **sport** est pratiqué au stade du Pré Saint Jean ou en salle, en français ou en anglais. Il est l'occasion de travailler le respect des règles et des consignes, la maîtrise de soi, le goût de l'effort, la relation aux autres.

Le passage au collège

Autonomie, réflexion, goût de l'apprentissage : les enfants de l'école possèdent des armes solides pour affronter le passage au collège.

Comme dans toutes les écoles privées hors contrat, les enfants peuvent intégrer un collège public en passant un petit examen pour lequel ils sont parfaitement préparés. Ils peuvent également intégrer avec ou sans examen des collèges privés, laïcs ou confessionnels, français ou internationaux.

Tout au long de la scolarité primaire, l'école met en œuvre les moyens appropriés (pédagogie active, respect des programmes en français et en mathématiques) pour offrir aux familles le choix le plus large possible quant à la suite des études de leurs enfants.

Un entretien est proposé par la directrice et l'enseignant aux parents qui le souhaitent dans le courant du 1^{er} trimestre du CM2, pour les aiguiller vers l'établissement correspondant le plus au mieux à leurs attentes et à la personnalité de leur enfant.

LE BILINGUISME EN SECTION PRIMAIRE

Comme en section maternelle, tous les enseignants d'anglais sont de langue maternelle anglaise ou américaine et communiquent avec les enfants en anglais.

Ainsi donnent-ils à entendre aux enfants le meilleur accent qui soit et leur apprennent à penser en anglais avant de s'exprimer, sans passer par la traduction. **Ils pensent anglais, ils parlent anglais.**

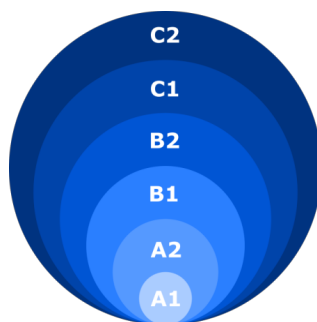
Objectifs

L'apprentissage de l'anglais à l'école suit le cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) fixé par le Conseil de l'Europe. Ce cadre décrit les compétences en langues étrangères sur 6 niveaux (A1, A2, B1, C1, B2, C1, C2).

UTILISATEUR EXPERIMENTE	C2	Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens sur des sujets complexes.
UTILISATEUR EXPERIMENTE	C1	Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. La langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'articulation et de cohésion du discours.
UTILISATEUR INDEPENDANT	B2	Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. S'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur l'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.
UTILISATEUR INDEPENDANT	B1	Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'exprimer en utilisant des formes simples. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour une idée.
UTILISATEUR ELEMENTAIRE	A2	Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des besoins immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, itinéraires, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des détails son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.

Basée sur une recherche empirique et une large consultation, cette échelle permet :

- de fixer des objectifs d'enseignement/apprentissage
- de (ré)organiser des curriculums
- de concevoir des manuels pédagogiques et
- de comparer des tests et des examens en différentes langues en fournissant une base pour la reconnaissance mutuelle de certifications en langues, favorisant ainsi la mobilité éducative et professionnelle.



Les outils pédagogiques utilisés (Oxford et Cambridge) à l'école, s'inscrivent dans ce cadre de référence.

L'école se fixe pour objectif de permettre à la majorité de ses élèves d'atteindre le niveau A2 ou B1 du CECR à la fin de leur scolarité primaire.

Volumes horaires

Pour atteindre cet objectif l'anglais constitue l'une des trois matières principales en termes de volume horaire hebdomadaire, avec le français et les mathématiques :

- CP2- CP : 6 à 8 heures par semaine
- CE1-CE2 : 6 à 8 heures par semaine
- CM1-CM2 : 6 à 12 heures par semaine

En CP2 et en CP

En CP2, les objectifs sont de retenir le vocabulaire couvert en classe, de comprendre et d'exécuter des directives simples, de formuler des phrases et des questions simples en contexte connu.

En CP, les enfants commencent à reconnaître et déchiffrer des mots simples à l'écrit et à écrire des phrases courtes.

Dans ces classes commence un apprentissage très progressif des structures de la langue à raison de 4 heures par semaine, avec les supports Kid's box starter et Kid's box 1 : expression et compréhension orale, structures grammaticales simples, phonétique, vocabulaire organisé par thème (nourriture, animaux, etc.)

Les enfants suivent également un atelier d'art, langue et culture anglophone suivant les quatre saisons à raison d'1 heure par semaine : vocabulaire des fêtes et des changements de saison, poésies et chansons traditionnelles, expression orale.

En CP, les enfants abordent l'écrit avec le support « Get writing green » : expression écrite, lecture, phonétique, mots à haute fréquence, compréhension de texte.

En CE1 et en CE2

Les objectifs pour le CE1 sont de commencer à utiliser les structures de phrases et le vocabulaire couverts en classe d'une façon plus spontanée à l'oral et à l'écrit, de reconnaître et d'écrire des mots à haute fréquence, de déchiffrer des mots simples écrits en lisant des textes courts.

En CE2, les enfants commencent à écrire des textes plus élaborés, en forme de correspondance, par exemple.

En CE1 et CE2, les structures de la langue sont travaillées au moyen des supports Kid's box 2 et 3 Get writing purple et pink, à raison de 4h15 par semaine : expression et compréhension orale, structures grammaticales et syntaxe, expression écrite, phonétique et principes de lecture de base, vocabulaire organisé par thème.

Atelier théâtre (1h par semaine), science, musique (30 minutes par semaine) et sport (2 heures par semaine par cycles en alternance avec le sport en français) permettent aux enfants de progresser en anglais, d'enrichir leur compréhension et leur expression, d'acquérir du vocabulaire, le tout dans un cadre différent.

En CM1-CM2

L'objectif à la fin du CM2 en fonction des enfants est de remplir les critères du niveau A1, A2 ou B1 du CECR (voir page 23).

Pour ce faire, les structures de la langue sont travaillées à raison de 4h15 par semaine avec les supports suivants : Kid's box 2 et 3, Get writing yellow, complétés par un manuel de grammaire (Oxford 1 et 2) : orthographe (dictée), expression et compréhension orale, structures grammaticales et syntaxe, expression écrite, jeux de rôles, lecture guidée et compréhension.

Géographie (1h par semaine), musique (30 minutes) et sport (2 heures par semaine par cycles en alternance avec le sport en français) permettent aux enfants de renforcer leurs compétences linguistiques dans des contextes très variés.

Une approche différenciée

Ce tronc commun peut être **allégé ou renforcé** en fonction de chaque enfant.

Pour **les enfants qui intègrent l'école en cours de scolarité**, ont fait peu d'anglais, ce programme peut être allégé (*a fortiori* si l'enfant présente des difficultés d'apprentissage), avec remplacement de certaines heures par un travail différencié par petits groupes en français ou en mathématiques.

A l'inverse, **pour les enfants qui évoluent dans un environnement anglophone ou bilingue et qui s'appêtent à poursuivre leur scolarité à l'étranger** ou dans des établissements secondaires internationaux, le programme d'anglais est renforcé :

- en CP2-CP à raison de deux heures par semaine en petits groupes (grammaire, vocabulaire, théâtre, lecture, mathématiques, arts plastiques)
- en CE1-CE2 (1 heure par semaine)
- en CM1-CM2 / histoire géographie (1h30), lecture / expression écrite chronométrée (1h), sciences (1h), atelier journal (2h).

Une petite préparation spécifique est organisée à certaines périodes de l'année pour les enfants de CM2 à passer des examens d'entrée dans des sections internationales de collèges publics ou privés (entraînement aux oraux).

L'anglais après le CM2

De plus en plus de collèges de la région proposent des sections internationales, selon des modalités diverses :

- Collèges de Sèvres et Chaville
- Collège de La Celle Saint-Cloud
- La Source à Meudon
- Blanche de Castille au Chesnay
- L'Ecole active bilingue à Paris
- etc.

Ces collèges ont un recrutement plus ou moins ouvert aux enfants francophones. Certains de nos élèves francophones issus du CM2, qui font preuve d'une grande motivation et sont soutenus dans ce sens par leurs parents, parviennent chaque année à intégrer les plus sélectifs de ces établissements. Quant aux enfants de l'école qui intègrent un collège classique, ils sont tous très à l'aise en anglais en 6è et en 5è. Formés dès le plus jeune âge par des maîtresses anglophones, ils ont un excellent accent qu'ils conserveront toujours.

FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

HORAIRES

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :

- Classe de 8h30 à 15h45 (avec pause repas d'une durée d'1h30.)

Mercredi

- Classe jusqu'à 12h15

DÉJEUNER

Les familles ont le choix entre deux options :

- le système du lunch box (les enfants apportent un repas qui est conservé au frais et réchauffé dans un four à micro-ondes)
- les repas livrés par notre partenaire Ekilibre.

Le déjeuner, pris en commun, fait partie des activités de la journée.

PARTICIPATION DES PARENTS

Visites de classes

Les parents sont toujours les bienvenus et peuvent venir passer, s'ils le désirent, quelques heures à l'école avec leur enfant.

Réunions de parents

En maternelle et en primaire, une réunion parents-enseignants se tient au début de chaque trimestre.

TARIFS

Frais de scolarité 2027-2028

- Droits d'inscription annuels par famille 450 Euros
- Frais mensuels par enfant : 750 Euros en maternelle / 800 Euros en primaire
- Réduction : - 20 % sur les frais mensuels pour le 3^{ème} enfant inscrit

Calendrier des paiements

- A l'inscription : droits d'inscription annuels non remboursables et mois de septembre

Paielement au trimestre :

- A la rentrée : mois d'octobre novembre et décembre
- En décembre : mois de janvier, février et mars
- En mars : mois d'avril, mai et juin.

Prélèvement mensuel : échéance le 25 du mois entre septembre et mai.

Garderie (de 15h30 à 17h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis) : 100 € par mois pour 4 après-midis par semaine.

Repas livrés : 120 € par mois.

MODALITES D'INSCRIPTION

Procédure d'admission

- Envoi d'une documentation et d'une fiche de préadmission
- Entretien d'admission avec les deux parents en présence de l'enfant

Pièces à fournir

La fiche d'inscription vous est remise après l'entretien, à votre demande et après accord de la directrice.

Elle est à nous retourner remplie, datée et signée, accompagnée de 2 photos de l'enfant, de la copie du livret de famille et du carnet de vaccination à jour et du règlement (droits d'inscription annuels non remboursables + 1^{er} mois de scolarité).

CONTACT

Directrice : Anne-Marie Bickert

Directeur délégué : David Bickert

- Tel : 01 46 02 64 33 – 06 12 11 77 11
- Email : embcci@gmail.com

Ecole privée hors contrat, légalement déclarée – 3 rue de Garches - 92210 Saint-Cloud